Ouestions orales

pourparlers au sujet des négociations bilatérales avec les États-Unis vont porter sur les subventions et autres mesures, avec demande au gouvernement américain de fixer les règles suivant lesquelles l'industrie canadienne pourra être assistée par le gouvernement fédéral. Est-ce que la ministre veut confirmer que les 183 millions de dollars d'aide actuellement accordés par l'État fédéral dans le cadre de la politique de sous-traitance de la science et de la technologie vont faire partie de ces mesures actuellement soumises aux négociations? Ne veut-il pas reconnaître que la mesure en question, si les négociations la faisaient disparaître, mettrait dans le pétrin toute l'industrie canadienne de la haute technologie que nous cherchons à promouvoir et à appuyer?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, qu'il est amusant d'entendre les libéraux dire d'une part qu'il faut abattre toutes nos cartes sur la table, quand leur chef affirme d'autre part que nous avons montré trop de nos cartes dans les négociations. Les entretiens et les négociations se poursuivent. Je puis donner au député l'assurance que le gouvernement va protéger cette très précieuse industrie dans le cours des négo-

M. Axworthy: Le député a tort. Nous n'avons pas dit qu'on avait montré trop de cartes, nous avons dit qu'on en avait trop cédé.

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vicepremier ministre ou au porte-parole du gouvernement. Parmi les mesures énoncées par la ministre, nous savons maintenant que le gouvernement a réduit à 26 millions de dollars pour cette année l'aide au développement des exportations, qui était de 313 millions l'an dernier. Parallèlement, le secrétaire au Trésor des États-Unis vient de demander au Congrès 200 millions de plus pour l'aide à l'exportation. Comment pouvonsnous mener de bonnes négociations commerciales si nous réduisons l'aide que nous accordons à l'industrie canadienne au titre de l'exportation, alors que les Américains augmentent la leur?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, comme il est amusant de constater que le député pense que les États-Unis ne commercent qu'avec le Canada et avec personne d'autres dans le monde, et que tout doit s'arrêter quand ces négociations ont lieu. Rien n'est plus éloigné de la vérité. Les États-Unis commercent avec l'ensemble du monde, comme le Canada d'ailleurs. Ils le font même pendant les négociations. Lier une chose à l'autre, c'est de la sottise.

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE DE DONNER AUX CÉRÉALICULTEURS UNE CERTAINE GARANTIE AU SUJET DE LEUR PAIEMENT FINAL

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il doit savoir qu'il y a deux semaines, je lui ai posé une question au sujet de la décision du gouvernement concernant le prix initial

des grains. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision. Le ministre sait également que le prix initial qu'ont touché nos céréaliers l'an dernier avait diminué de près de 19 p. 100 et il ne faut pas que cela se reproduise cette année car ce serait catastrophique. Le ministre peut-il donner l'assurance à nos céréaliers que leur prix final ne sera pas inférieur à celui qu'ils ont touché l'an dernier?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député sait certainement qu'il y a une procédure à suivre. Le Cabinet devra examiner attentivement toutes les données. C'est exactement ce que nous faisons en ce moment. Il serait tout à fait déplacé de ma part de faire des commentaires à ce sujet, et ce pour diverses raisons, dont je parlerai plus tard aujourd'hui au cours du débat sur la motion proposée par l'opposition officielle.

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je comprends les problèmes qui peuvent se poser et ce qui peut justifier le retard dans l'annonce du ministre. Cependant, les céréaliers et moi voudrions entendre le ministre dire aujourd'hui que quelle que soit la décision finale du gouvernement, le prix que toucheront les céréaliers, qui a déjà diminué de 20 p. 100 l'an dernier, ne sera pas encore inférieur cette année. Le ministre peut-il au moins leur donner cette garantie?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il serait peut-être utile, pour répondre au député, que je lise une déclaration publiée le 5 mars par 55 dirigeants agricoles et près de 35 associations agricoles. Voici exactement leur message:

Les dirigeants agricoles sont convenus aujourd'hui que les producteurs doivent fonder leurs décisions concernant les semailles du printemps sur les conditions du marché. Les agriculteurs ne doivent pas compter sur l'aide du gouvernement pour planifier leurs semailles de 1987. Il est trop tôt pour déterminer le montant de l'aide qui sera nécessire en le 687. de l'aide qui sera nécessaire ou la façon dont elle sera accordée, mais nous insiste-

Ce sont là les propos des dirigeants agricoles:

... pour que toute nouvelle mesure d'aide n'influe ni sur la production ni sur le

Je demande au député d'examiner cette déclaration qui émane des dirigeants agricoles du pays.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE S'ENGAGER

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, si le ministre prétend dicter sa réponse au gouvernement, cela revient à dire à nos céréaliers qu'ils peuvent s'attendre à toucher beaucoup moins cette année que l'année dernière. Le ministre n'a pas répondu à ma première question. Peut-il répondre à ma seconde? Peut-il garantir à nos producteurs que leur paiement final, qui était déjà désastreusement bas l'année dernière, ne sera pas encore plus faible? Voilà ce qu'ils veulent savoir.

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je peux certainement répondre à cette question. Néanmoins, même si le député ne veut pas le reconnaître, certains membres de son caucus comprendront qu'il serait vraiment prématuré et contraire aux intérêts des agriculteurs canadiens de répondre à cette question en ce moment ou avant qu'ils n'aient pris une décision en fonction de la situation du marché d'autoire de la situation de la situati marché, d'autant plus qu'ils n'ont pas encore commencé à ensemencer.